

25<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

25<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d' — ).....	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page ( — d' — ).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Un beau démenti donné à la doctrine collectiviste par les collectivistes. — L'inquietante sagesse de l'agitateur Hitler.

Il est intéressant de souligner le fait suivant qui a beaucoup d'importance.

Le groupe parlementaire du parti collectiviste vient de décider qu'il déposera (c'est peut-être fait à l'heure présente) un projet de loi ayant pour but d'interdire l'entrée en France des ouvriers étrangers et d'exiger que les employeurs occupent au moins quatre-vingt dix pour cent d'ouvriers français dans toutes leurs entreprises...

Nous ne mettons aucune malice à déclarer qu'étant donné l'extension actuelle du chômage, cette initiative nous paraît excellente et à féliciter de leur sentiment national les représentants de l'Internationale.

Leur idée se formule ainsi : le travail français aux ouvriers français. Dans les circonstances présentes, nous n'y voyons rien à reprendre. Mais les collectivistes, qui en sont les inventeurs responsables, se montreraient tout à fait gentils s'ils nous disaient comment ils seules la faire accorder avec la fameuse formule fondamentale du marxisme qui constitue le principe essentiel de leur internationalisme : prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! Comment accorder-ils ce mot d'ordre « d'union » avec l'interdiction aux ouvriers « étrangers » de pénétrer en France ?

Que les deux formules soient en contradiction absolue, ce n'est pas contestable. Et de qui est-ce la faute si les collectivistes sont obligés de condamner leur doctrine par leurs actes ?

Il ne le font pas de gaieté de cœur, évidemment ! C'est donc qu'ils sont forcés de reconnaître que la dite doctrine est radicalement fautive, inapplicable aux hommes, inadaptable aux faits. Elle est bonne à mettre en discours. Mais, dès sa première prise de contact avec les réalités, elle vole en éclats. Elle ne résiste pas à la pratique... Elle est un peu comme cette porcelaine magnifique dont on avait fait pendant la guerre le symbole superbe et fragile des embusqués porteurs de médailles : très décorée, mais ne va pas au feu !

Les représentants des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, ayant ces jours derniers une entrevue avec M. Pierre Laval, lui demandèrent expressément d'interdire l'entrée en France du charbon étranger.

Il faut empêcher le chômage, disaient-ils au Président du Conseil.

Pour voir comment ils réagiraient, celui-ci insinua :

— Mais, voilà des années qu'il y a des chômeurs en Angleterre. A quoi on lui répondit préemptoirement :

— Du travail pour les Français d'abord !

Cela pourrait, si l'on voulait, s'appeler : du nationalisme socialiste. En tout cas, c'est un beau démenti donné au collectivisme par les collectivistes, une condamnation terrible portée sur eux-mêmes par eux-mêmes !...

Mais quoi, ce n'est pas la première fois que cela leur arrive. Et nous en verrions bien d'autres s'ils accédaient au pouvoir. Ils l'ont exercé, ce pouvoir, en Suède, en Danemark, en Prusse, en Angleterre (pour ne parler que de l'Europe) et nous n'avons encore jamais vu un gouvernement socialiste faisant du socialisme. Tous nous ont donné le même spectacle : aussitôt qu'ils ont le moyen de réaliser leurs doctrines, ils les abandonnent. Ils les renient, ils reculent épouvantés devant l'accomplissement de leurs propres prophéties !... Et vous voyez que ceux de France n'attendent même pas d'être au Gouvernement !

C'est qu'ils profitent de l'expérience des autres ! Et, avant que l'heure vienne où ils administreront la France, ils ont le temps de faire bien d'autres progrès !

Tandis qu'on négocie à Paris avec les représentants du gouvernement Brüning, il se pourrait bien que le gouvernement Brüning négocierait à Berlin avec les représentants d'Hitler.

## Informations

### Elections législatives

Voici les résultats de l'élection législative qui a eu lieu dans l'arrondissement de Montluçon-Ouest :

Inscrits : 20.641 ; votants : 15.447. Ont obtenu : MM. Dormoy, maire de Montluçon, S. F. I. O., 3.406 voix, élu ; Nurié, radical-socialiste, 2.287 voix ; Aumoiné, communiste, 4.385 voix ; Alquier, neutraliste unifié, 92 voix.

Il s'agissait de remplacer M. Constans (S. F. I. O.) décédé.

Voici les résultats de l'élection législative qui a eu lieu dimanche à la Réole :

Ont obtenu : MM. Chaigne, radical, 2.899 voix ; Delac, radical-socialiste, 2.354 ; Comez-Vaz, républicain indépendant, 3.110 ; Montel, socialiste S. F. I. O., 2.364. Manquent les résultats de deux communes, il y a ballottage.

Il s'agissait de pourvoir à la succession de M. Paget, de l'Alliance démocratique et sociale, décédé.

### Pour les grands réseaux

Les grands réseaux d'intérêt général sont autorisés pour l'application des articles 13, 14 et 25 de la convention du 28 juin 1921, approuvée par la loi du 29 octobre suivant, à réaliser des émissions d'obligations, s'élevant au total à 3.109.350.000 francs, à répartir ainsi qu'il suit :

Pour le réseau de l'Etat, 897.275.000 francs ; d'Alsace-Lorraine, 97.090.000 fr. ; du Nord, 368.550.000 francs de l'Est, 337.650.000 francs ; de Paris-Lyon et à la Méditerranée, 996.500.000 francs ; d'Orléans, 181.825.000 francs ; du Midi, 216.400.000 francs ; des Ceintures 13.200.000 francs Total : 3.109.350.000 fr.

### Contre les bandits corsés

Des indications étaient parvenues à la police mobile, assurant que Spada aurait été vu dans un établissement d'une commune voisine d'Ajaccio. Ce fut aussitôt une rumeur de policiers et des gendarmes vers la localité désignée. On ne trouva rien : le renseignement était inexact ou trop ancien.

A la vérité, on ne sait pas grand-chose de précis sur les frères Spada. On suppose qu'ils continuent à chercher à gagner la côte, n'ayant pas perdu tout espoir de s'échapper par la voie de mer.

Aux forces de police et de gardes mobiles déjà en Corse, vont venir s'ajouter un certain nombre d'inspecteurs de police très au courant des choses de l'île et surtout parlant le patois corse.

### En Espagne

Le ministre de l'Intérieur a déclaré que la loi pour la défense de la République va être appliquée, pour la première fois, à un journal de Madrid. Il s'agit de l'« ABC ».

L'organe monarchiste sera frappé d'une amende de 1.000 pesetas, à cause de l'article qu'il a publié au sujet de la sanction votée par la Chambre contre l'ex-roi d'Espagne.

### Au Maroc

Des informations parvenues des confins et qui avaient été retardées hier dans leur transmission par une violente tempête de neige, marquent le succès considérable de la progression que nous avons faite sur le Gheris. Dès le 19, tous les ksours situés dans la vallée de Tadroust à Touroug ont fait leur soumission.

L'occupation a été complète au Todra dès le 19 dans les conditions mentionnées hier.

La situation politique reste excellente dans toute cette région. Le nombre des soumissions qui ont été recueillies au Gheris et au Todra est évalué à 6.500 familles.

### En Syrie

On se souvient que le statut organique des Etats du Levant, sous mandat français a été promulgué au mois de mai 1930.

Le régime parlementaire, qui fonctionnait déjà au Liban, va entrer prochainement en vigueur en Syrie. Les élections générales, première étape vers la formation d'un gouvernement constitutionnel, ont été fixées, en effet, à la fin du mois de janvier prochain.

Soucieux de donner toute sa portée à cette consultation si importante pour l'avenir de la Syrie, M. Ponsot s'est préoccupé de placer l'autorité gouvernementale en dehors et au-dessus de la lutte, afin d'assurer à tous les partis et à tous les candidats une égale liberté sous l'égide de l'autorité mandataire.

### Le conflit sino-japonais

Le gouvernement chinois a adressé au gouvernement de Tokio une nouvelle note demandant que des négociations directes soient ouvertes entre les deux pays en vue du retrait des troupes japonaises en deça de la zone du chemin de fer, comme mesure préliminaire à l'établissement de la paix.

## Les Soviets s'inquiètent

L'Agence Tass signale que « Les Soviets » publient un article dans lequel elles déclarent que la situation en Mandchourie s'aggrave de jour en jour et qu'elle peut provoquer les événements les plus dangereux.

### EN PEU DE MOTS...

— On annonce la mort de M. Loucheur, député du Nord, ancien ministre, décédé à Paris, dimanche. Il était né en 1872.

— A Bordeaux, rue de Pessac, à la suite d'une averse abondante, les ménagères ont pu ramasser dans les caniveaux du fretin de poissons.

— Dimanche, à ce lieu à Rivesaltes, l'inauguration du monument élevé à la mémoire du maréchal Joffre. M. Maginot, ministre de la guerre, a prononcé un éloquent discours.

— Mme Kimeick, femme d'un ouvrier de Konradswalde, en Prusse Orientale, vient de mettre au monde son 22<sup>e</sup> enfant.

— L'expédition scientifique de l'Académie des sciences de Moscou a découvert, dans le nord du Kamsos des restes de l'ancêtre du cheval : l'archithérium.

— Strasbourg a fêté, dimanche, le 13<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée des troupes françaises.

— Croyant boire du vin blanc, Joseph Bougette, cultivateur à Clermont-de-l'Hérault, absorbe de la lessive. Grièvement brûlé, il a été transporté à l'hôpital de Montpellier dans un état inquiétant.

## NOS ÉCHOS

### Revanche.

Il n'y a pas qu'à Paris que l'on parle des droits, des devoirs et de la mission de la critique littéraire. A Berlin aussi, le sujet est à l'ordre du jour. Dernièrement, un certain nombre d'écrivains en discutaient, et l'un d'eux proposait que les auteurs se passassent désormais de la critique et se rendissent réciproquement le service de juger leurs livres.

Sur quoi Dods-Rods, hochant la tête, prend la parole et dit :

— Je ne sais pas si vous avez connu feu Richard Riess. Il n'avait pas un talent extraordinaire, mais c'était un chic type et qui prenait la littérature au sérieux. Une fois, il fit paraître un livre et me demanda un article. Ce que je fis. Mais, quelque temps après, il me dit : « Vous avez parlé de mes histoires de soldats, et il n'y a pas le moindre soldat dans mon livre ». — « C'est bien possible, répondez-je. Mais j'ai relu la critique que vous avez publiée au sujet de mon dernier ouvrage, et, pour parler de votre, j'ai voulu prendre le même ton et la même objectivité ».

Et, ce soir-là, on ne parla pas plus d'avis de critique que de la critique littéraire par les écrivains.

### Humour autrichien.

Les Autrichiens, dans leur malheur, n'ont pas perdu le sens de l'humour. La disparition du grand Empire et l'apparition sur la carte européenne d'une minuscule République servent de thème à maintes plaisanteries dans la presse et dans les cafés de Vienne. Témoin cette anecdote :

Deux fonctionnaires se retrouvent un samedi soir dans un café.

— Comment allez-vous passer votre dimanche, cher ami ? demande le premier.

— Demain, dit l'autre, je pars le matin avec ma famille. Nous faisons un voyage circulaire en Autriche.

L'ami reste un moment silencieux.

— Parfait, dit-il enfin, voilà pour la matinée, mais l'après-midi que ferez-vous ?

— On jouait « Le Marquis de Keith », de Frank Wedekind. C'étaient les premières représentations, l'auteur n'était pas encore célèbre, et il n'y avait dans la salle que fort peu de gens. Encore, au troisième acte, se mirent-ils à siffler et à protester, si bien que les acteurs s'interrompirent. Alors, Wedekind gagna le devant de la scène, s'arrêta près de la rampe et lança aux fauteuils et aux galeries :

— Attention, mesdames et messieurs, un peu de prudence : nous sommes plus nombreux que vous...

### Bonne éducation.

Station balnéaire. Table d'hôte. Une famille déjeûne : le père, la mère, plusieurs enfants.

On sert des asperges. Les enfants restent bras croisés devant leur assiette, sans toucher aux savoureuses asperges. Un monsieur, étonné, demande pourquoi ils ne mangent pas. Et l'aîné répond sans hésiter, comme un qui a l'habitude.

— Papa n'a pas encore mangé les pointes...

## EN BELGIQUE OCCIDENTALE...

Longant la rive du canal d'Ypres à l'Yser, nous parcourons une région qui, quatre années durant, eut à tout moment les honneurs du communisme. Nous traversons Baesinghe et Langemarck. A Poelcapelle, gros bourg rebâti en briques rouges, nous nous arrêtons. Sur la place centrale, au carrefour de quatre routes, un monument est érigé que des Français ne peuvent pas ne pas saluer avec une émotion particulière, celui de Georges Gynemer. Sur un puissant piédestal, dont l'une des faces porte un médaillon à l'effigie du héros, une sorte de haute tour monte vers les nuages. Et, au sommet, se pose, appuyée sur l'extrémité de ses ailes verticalement abaissées, la cigogne symbolique. Les aviateurs belges ont rendu à la mémoire de leur splendide camarade un hommage digne de lui et digne d'eux.

La route maintenant s'infléchit vers le nord. Partout des cimetières, partout des stèles et des bornes commémoratives. Des lignes de blockhaus démantelés, à l'infini, s'y mêlent. Sur notre droite, comme un mur gigantesque, se cache la masse de la fameuse forêt d'Houtulst. Les bords en sont regarnis de verdure épaisses ; mais par dessus ce rideau rétabli pointent les restes décharnés de grands arbres mutilés par les obus. Des champs de tombes encore et des quinconces de cubes de béton écorné parmi les champs gras où des laboureurs creusent des sillons profonds dans une terre noire et luisante. Le ciel est sombre. Il pluvine. En dépit de ses moissons drues et de ses prairies pleines de florissants troupeaux, cette plaine nous apparaît sinistre...

Nous atteignons Dixmude. Là se trouve le coin sans doute le plus pathétique de l'ancien front réparé, celui du moins où s'accumulent les cicatrices les plus apparentes des blessures flamandes. Ce lieu nous rappelle les exploits de 6.000 fusiliers marins de France qui, aidés par 5.000 soldats belges, défendirent les approches de la ville pendant 15 jours contre 20.000 allemands et ne se résignèrent à abandonner les lisières orientales de la cité détruite que pour s'accrocher à l'autre rive de l'Yser. A proximité de la Minoterie, voici la borne qui marque l'arrêt de l'invasion. Plus loin, en aval, la chapelle du Souvenir. Enfin, dominant le tout, le haut et raide monument flamand au dur monogramme. Comme devant Verdun la tranchée des baionnettes, il faut aller voir à une demi-lieue au-dessous du pont, ce boyau de la Mort dont la garnison vécut des mois et des mois face à face avec l'ennemi, à petite portée de grenade. Simplement consolidé, il reste tel qu'il se trouvait au jour de l'armistice, le matin de la relève définitive...

Ce pèlerinage accompli, nous reprenons notre route vers la mer. Toujours la plaine morne et terne, aux lointains noyés. La brume traîne sur les moissons et sur les tombes. Dans les villages remis sur pied, les toits pleurent lentement sur les rues désertes. Nous passons dans Caeskerke, dans Pervyse, dans Ramschapelle aux noms douloureux et glorieux. De tous côtés des canaux viennent à la rencontre les uns des autres. A leur point de jonction, une ville mêlée mélangée se fume au brouillard. C'est Nieupoort. La cité maritime reconstruite nous montre ses six magnifiques écluses disposées en éventail et qui forment autant de bassins dans le port. Tout près d'elles, une maison qui les regarde porte le buste du garde wateringhe Geeraert, grâce auquel l'inondation put être tenue sur tout le pays du Bas-Yser et la progression ennemie enrayée. Un peu plus loin, dans le jardin d'une église se pressent les sépultures de marins français.

(Fin) Eugène GRANJÉ.

### Le chapeau neuf.

« Margot », la veuve de lord Asquith, est célèbre par ses réparties et par les libertés qu'elle prend avec les usages ou avec les lois.

Dernièrement, sortant de chez des amis, à Londres, « Margot » s'avisa

## AU FIL DES JOURS

Nieupoort quittée et Lombartzide dépassée, nous sortons du champ de bataille. Nous suivons maintenant la route du littoral. Elle est large et admirablement entretenue. Mais sous la pluie qui depuis un moment tombe à torrents, sa belle chaussée ressemble à une patinoire. Nous y faisons la piteuse rencontre d'une procession de cyclistes qui roulent sous l'eau et dans l'eau dangereusement. Nous pensons deviner en eux les tenants de cette course dont Ypres depuis longtemps attend au loin l'arrivée. Beaucoup sans doute manquèrent au poteau... Un peu plus loin, au pied du talus, une auto git les quatre roues en l'air. Et vingt autres voitures s'alignent, arrêtées pour contempler le renversement sans catastrophe d'une de leurs sœurs trop pressées...

Nous avons traversé Westende, Middelkerke, Mariakerke. Nous atteignons Maversyde. Nous longeons le rivage sans nous en douter ou presque. Les dunes grises, vêtues d'un maigre gazon et de broussailles, avec çà et là quelques essais de plantations régulières dans leur sable mouvant ; les dunes souvent trouées par les entrées de ces abris en forme de grottes qui servent aux Allemands de casemates et d'observatoires ; les dunes indispensables, mais bien gênantes, nous cachent obstinément la mer. Nous ne la verrons bien que des terrasses d'Ostende. Les sourires mouillés des stations de moindre importance que nous traversons nous offrent une compensation. Même aperçues à travers les rideaux des averse, ces villes neuves apparaissent coquettes et désireuses de plaire. Autant qu'on en puisse juger, elles ont tout ce qu'il faut pour y réussir. Mais le temps affreux retient les baigneurs consignés dans leurs logis.

Même dans Ostende, les rues cet après-midi manquent d'animation. Cette grande cité balnéaire de 50.000 habitants semble frappée de stupeur. Sur l'avenue du champ de courses personnelle. Dans la rue Royale et sur le boulevard Van Iseghem, voies fastueuses, des agents dégoulinants donnent sans peine voie libre aux tramways et aux voitures ruisselantes. Quand nous parvenons aux terrasses magnifiques qui dominent les plages, le vent y change en bourrasque les averse déchaînées. Dans ces malencontreuses conditions, la mer du Nord nous montre enfin ses flots. Ils sont ternes et houleux. Les vagues d'un vert jaunâtre se poursuivent créées d'écumine. Les palais et les villas somptueuses de la Digue, l'énorme Kursaal dont les dômes et les clochetons brillent, comme à la nuit close, de toutes leurs lumières. Faute de pouvoir se baigner, on danse partout dans ces abris de luxe. Revenus à l'ancien phare, nous suivons les quais du port, passons devant le monument du « Vendictive », le marché aux Poissons, la Gare et, longeant le beau parc Marie Henriette, nous reprenons notre course vers le nord-est.

Nous pensions pousser jusqu'à Blankenberghe, la seconde des plages par son élégance, peut-être même jusqu'à Zee-Brugge. Mais la pluie redouble. A Coq-sur-Mer nous hésitions déjà à poursuivre une exploration devenue illusoire. A Wenduine nous y renonçons tout à fait. Nous tournons vers Bruges, vers l'intérieur des terres flamandes où peut-être la fin du jour nous rendra, avec un peu de lumière, le moyen de mettre enfin utilement pied à terre. Ce littoral belge qu'on dit ravissant s'est montré à nous sous un jour détestable ! Il nous faudra tâcher, une autre fois de le voir souriant. Les pleurs peuvent venir au front de bataille ; ils déplaisent l'élégante quiétude du front de mer et de ses plages.

(Fin) Eugène GRANJÉ.

### Le chapeau neuf.

« Margot », la veuve de lord Asquith, est célèbre par ses réparties et par les libertés qu'elle prend avec les usages ou avec les lois.

Dernièrement, sortant de chez des amis, à Londres, « Margot » s'avisa

## LES ÉVÉNEMENTS

Un beau démenti donné à la doctrine collectiviste par les collectivistes. — L'inquietante sagesse de l'agitateur Hitler.

Il est intéressant de souligner le fait suivant qui a beaucoup d'importance.

Le groupe parlementaire du parti collectiviste vient de décider qu'il déposera (c'est peut-être fait à l'heure présente) un projet de loi ayant pour but d'interdire l'entrée en France des ouvriers étrangers et d'exiger que les employeurs occupent au moins quatre-vingt dix pour cent d'ouvriers français dans toutes leurs entreprises...

Nous ne mettons aucune malice à déclarer qu'étant donné l'extension actuelle du chômage, cette initiative nous paraît excellente et à féliciter de leur sentiment national les représentants de l'Internationale.

Leur idée se formule ainsi : le travail français aux ouvriers français. Dans les circonstances présentes, nous n'y voyons rien à reprendre. Mais les collectivistes, qui en sont les inventeurs responsables, se montreraient tout à fait gentils s'ils nous disaient comment ils seules la faire accorder avec la fameuse formule fondamentale du marxisme qui constitue le principe essentiel de leur internationalisme : prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! Comment accorder-ils ce mot d'ordre « d'union » avec l'interdiction aux ouvriers « étrangers » de pénétrer en France ?

Que les deux formules soient en contradiction absolue, ce n'est pas contestable. Et de qui est-ce la faute si les collectivistes sont obligés de condamner leur doctrine par leurs actes ?

Il ne le font pas de gaieté de cœur, évidemment ! C'est donc qu'ils sont forcés de reconnaître que la dite doctrine est radicalement fautive, inapplicable aux hommes, inadaptable aux faits. Elle est bonne à mettre en discours. Mais, dès sa première prise de contact avec les réalités, elle vole en éclats. Elle ne résiste pas à la pratique... Elle est un peu comme cette porcelaine magnifique dont on avait fait pendant la guerre le symbole superbe et fragile des embusqués porteurs de médailles : très décorée, mais ne va pas au feu !

Les représentants des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, ayant ces jours derniers une entrevue avec M. Pierre Laval, lui demandèrent expressément d'interdire l'entrée en France du charbon étranger.

Il faut empêcher le chômage, disaient-ils au Président du Conseil.

Pour voir comment ils réagiraient, celui-ci insinua :

— Mais, voilà des années qu'il y a des chômeurs en Angleterre. A quoi on lui répondit préemptoirement :

— Du travail pour les Français d'abord !

Cela pourrait, si l'on voulait, s'appeler : du nationalisme socialiste. En tout cas, c'est un beau démenti donné au collectivisme par les collectivistes, une condamnation terrible portée sur eux-mêmes par eux-mêmes !...

Mais quoi, ce n'est pas la première fois que cela leur arrive. Et nous en verrions bien d'autres s'ils accédaient au pouvoir. Ils l'ont exercé, ce pouvoir, en Suède, en Danemark, en Prusse, en Angleterre (pour ne parler que de l'Europe) et nous n'avons encore jamais vu un gouvernement socialiste faisant du socialisme. Tous nous ont donné le même spectacle : aussitôt qu'ils ont le moyen de réaliser leurs doctrines, ils les abandonnent. Ils les renient, ils reculent épouvantés devant l'accomplissement de leurs propres prophéties !... Et vous voyez que ceux de France n'attendent même pas d'être au Gouvernement !

C'est qu'ils profitent de l'expérience des autres ! Et, avant que l'heure vienne où ils administreront la France, ils ont le temps de faire bien d'autres progrès !

Tandis qu'on négocie à Paris avec les représentants du gouvernement Brüning, il se pourrait bien que le gouvernement Brüning négocierait à Berlin avec les représentants d'Hitler.

LE LITRUB

# Chronique du Lot

## Conseil d'Arrondissement de Cahors

### Train de Cahors-Capdenac

Sur la proposition de M. Marre, le Conseil d'arrondissement de Cahors a émis le vœu suivant à l'unanimité : « Considérant que le train partant de Cahors le matin, à 8 h., en direction de Capdenac d'où il revient le soir, à 21 heures, ne comporte, pour le service des voyageurs en 3<sup>e</sup> classe, que deux voitures d'origine allemande, ouvertes et à couloir central ; qu'il en résulte pour les usagers, surtout en période d'hiver, des inconforts nombreux ;

« Emet le vœu que ce train comprenne à l'aller comme au retour une voiture de 3<sup>e</sup> classe fermée. »

### Pour la réduction des traitements

Le Conseil d'arrondissement de Cahors, sur la proposition de M. Marre, a émis le vœu suivant :

« Etant donné la baisse générale qui sévit sur tous les produits du sol, baisse qui atteint en moyenne 30 0/0 par rapport aux cours de 1930 et qui émet à juste titre les populations rurales, le Conseil d'arrondissement émet le vœu :

« 1<sup>o</sup> Que les Pouvoirs publics, par une réglementation rationnelle dans la vente des produits précités, provoquent sur ces articles une baisse correspondante à celle qui subit le producteur.

« 2<sup>o</sup> Que, consécutivement à la baisse des produits commercialisés ou manufacturés, les salaires et impôts de toutes sortes subissent une réduction de même ordre.

« 3<sup>o</sup> Que les honoraires des parlementaires, comme ceux des fonctionnaires, ne restent pas stabilisés au chiffre actuel, mais soient ramenés au coefficient en rapport avec le coût de la vie. »

Ce vœu a été émis par 7 voix contre 3 ; il y a eu une abstention ; un conseiller était absent.

### Le budget des P. T. T. en déficit

M. Guernier, ministre des P. T. T., a annoncé que certaines taxes postales seraient prochainement relevées. Le budget annexe des P. T. T. est, en effet, en déficit de 135 millions.

Parmi ces nouvelles taxes, on relève celles relatives au droit de recommandation qui sera porté de 1 fr. à 1 fr. 50 pour les lettres et de 0 fr. 30 à 0 fr. 50 pour les autres objets. Une lettre recommandée reviendra donc, avec le timbre, à 2 fr. au lieu de 1 fr. 50. Pour les imprimés et échantillons, il y aura une augmentation de 0 fr. 10 à 0 fr. 20. La carte postale illustrée avec cinq mots seulement sera affranchie à 0 fr. 20 au lieu de 0 fr. 15. Quant aux mandats de versement, leur affranchissement sera de 0 fr. 75 au lieu de 0 fr. 50, tandis que pour les chèques nominatifs, il y aura un relèvement de 0 fr. 10 par mille fr.

Pour les téléphones, le déficit est assez considérable. Aussi le ministre des P. T. T. a-t-il tout de suite songé à accroître les taxes portant sur les communications à longue distance. Désormais, il en coûtera 3 fr. (au lieu de 2 fr.), pour une distance inférieure à 75 km. ; 4 fr. (au lieu de 3 fr.) jusqu'à 100 ; 5 fr. (au lieu de 4 fr.) jusqu'à 150 ; 6 fr. (au lieu de 5 fr.) jusqu'à 200 ; 7 fr. (au lieu de 6 fr.) jusqu'à 250 ; 8 fr. (au lieu de 7 fr.) jusqu'à 300 ; 9 fr. (au lieu de 8 fr.) jusqu'à 350 ; 10 fr. (au lieu de 9 fr.) jusqu'à 400 ; 11 fr. (au lieu de 10 fr.) jusqu'à 450 ; 12 fr. (au lieu de 11 fr.) jusqu'à 500 ; 13 fr. (au lieu de 12 fr.) jusqu'à 550 ; 14 fr. (au lieu de 13 fr.) jusqu'à 600 ; 15 fr. (au lieu de 14 fr.) jusqu'à 650 ; 16 fr. (au lieu de 15 fr.) jusqu'à 700 ; 17 fr. (au lieu de 16 fr.) jusqu'à 750 ; 18 fr. (au lieu de 17 fr.) jusqu'à 800 ; 19 fr. (au lieu de 18 fr.) jusqu'à 850 ; 20 fr. (au lieu de 19 fr.) jusqu'à 900 ; 21 fr. (au lieu de 20 fr.) jusqu'à 950 ; 22 fr. (au lieu de 21 fr.) jusqu'à 1.000 km.

### Nos compatriotes

Notre jeune compatriote M. Armand Calcat, de Laramière, vient d'être nommé Directeur de l'Ecole d'Agriculture de l'Algérie, à Sidi-Bel-Abbès.

Félicitations d'autant plus sincères que le nouveau directeur a à peine 30 ans.

### Compatriote

Notre compatriote, M. Loupias, de Lahathude (Lot), vient de subir avec succès les épreuves de la licence en droit.

### Circonscription territoriale

Par décret en date du 17 novembre, les hameaux de Mouréze, de Bézat et les fermes avoisinantes (commune de Cornac, canton de Bretenoux), sont rattachés à la commune de Teysseux.

### Médaille d'honneur

La médaille d'honneur des sapeurs-pompiers est décernée à M. Lafon, caporal à la Cie des sapeurs-pompiers de Saint-Céré.

### Projets sur la route

M. Ussel, propriétaire au Pont-de-Rodes, était en auto en compagnie de M. Dalet, marchand de moutons. A un tournant de la route l'auto eut une panne. M. Capelle, arrivant en voiture peu après, remarqua l'auto de M. Ussel.

Mais en descendant du côté de Lamotte, par suite d'un violent cahot, les occupants de la voiture remorquée furent projetés sur le sol. Dans la chute, M. Dalet s'est cassé un bras.

### Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 9 au 14 novembre 1931, est la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 3 femmes.

Interlocuteurs : 14 hommes, 1 femme.

En extra : 1 homme.

Demandes d'emploi non satisfaites : 6 hommes, 2 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 5 femmes.

## LE FIFRE DE BUIS

Un nouveau recueil de contes de notre grand ami, Léon Lafage, vient de paraître, chez Bernard Grasset, sous ce joli titre : *Le Fifre de Buis*.

Il n'était pas de foire en Quercy où l'on ne vit, à côté de robinets et de fuseaux, alignés sur trois pans de toile bleue, jaunes, durs, polis, avec leurs cinq trous, ronds comme des yeux de merle, deux douzaines de fifres de buis. C'étaient les plus sonores. Le frêne, le cerisier même dont on fait les tables de violon, n'ont point cette âme colienne. Les petits fifres — pour les enfants — se vendaient dix sous. Ils sifflaient pointu. Ceux de vingt sous, longs comme des fillets traversiers, percés avec art, ornés de gorgerins et de filets, savaient la gamme et sonnaient juste. Un bon fifre en tirait les plus beaux airs de la province, laquelle passait pour une des mieux chantantes de France. C'étaient les rustiques tourneurs de Saint-Cirq-Lapopie, un peu sorcier sur leur falaise de seigneurie et de lézardise, qui entraient dans le bois amer des Causse tant de douces chansons...

Telle est l'explication que nous a fournie Léon Lafage. Il a voulu placer ce nouveau recueil sous le signe — ou à l'enseigne — du fifre et du tour. Avouons tout de suite — quant au fifre — qu'il a enrichi de quelques clés son rustique instrument.

Léon Lafage est né conteur comme l'autre fablier, « Esprit, lumière, sensibilité », écrivait Maurice Barrès à propos des *Abeilles mortes*. Relevons la citation : elle porte à plein. On y ajoutera un autre titre : la force, lorsqu'on aura lu *Ginibre. Les Juges. La nuit du frau*.

Et voici une langue d'assez bon plant. Ce plant n'est autre que le cep de Cahors célébré par Marot. Il rend un vin fruité, charnu, bouqueté, tissu de rayons qui, même dans le goblet villageois, maintient son éclat royal.

Ce sont de bons contes, mes bons amis. Ils portent, peine ou joie, leur part de vérité humaine. Et ils sont bien français étant bien de Quercy.

## PALAIS des FETES

MERCREDI 25, JEUDI 26, SAMEDI 28  
DIMANCHE 29 NOVEMBRE  
(Matinée et Soirée)  
SEMAINE DE GRAND GALA  
PREMIERE PARTIE  
ACTUALITES PATHÉ, sonores et parlantes.

### Le secret du lac de Nemi

Grand documentaire parlé

### DEUXIEME PARTIE

### ATLANTIS

Le chef-d'œuvre de E.-A. Dupont  
Un drame de la mer

### Grand film parlant français

avec Desjardins (de la Comédie Française), Constant Rémy, Marcel Vibert, Béliers, Escoffier, Burgères, J. Dupray ; Mmes Kervich, Alice Field, Hélène Daryl.

L'immense navire est plein de rires et de danses, malgré l'inquiétude du commandant qui prévoit le pire. Et puis c'est l'iceberg, le choc, la panique et toutes les scènes d'amour, d'affolement, de crimes qu'elle déchaîne. L'eau monte malgré les efforts surhumains de l'équipage, aucun secours malgré les appels désespérés de fusées et de la radio. Toutes les passions se révèlent, déçues par l'instinct de la conservation. L'humanité est là vibrante, lâche, haïde, sublime, vraie. Les violons jouent...

## EDEN

MERCREDI, JEUDI ET SAMEDI SOIR  
DIMANCHE (Matinée et Soirée)  
Marie BELL (de la Comédie Française)  
dans

### LE JOKER

Comédie dramatique 100 0/0 parlant avec  
Albert PREJEAN et André ROANNE  
ACTUALITES PARLANTES, Fox Movietone.

MAGAZINE, Fox Movietone, attractions.  
RELATION DE VACANCES, Comédie, sonore.

### BIENTOT

### LES LUMIERES

### DE LA VILLE

Nos brigades de gendarmerie

Le Ministre de la guerre vient d'adresser à M. de Monzie, député du Lot, la lettre suivante :

« Vous avez bien voulu appeler à nouveau mon attention sur l'intérêt que présenterait la transformation en brigades à pied de certaines brigades à cheval du département du Lot.

« Par ma lettre du 14 avril dernier, je vous informais que la transformation des brigades de Saint-Céré et de Cajarc était envisagée mais qu'il n'était pas possible de prévoir la date à laquelle elle pourrait être réalisée.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que ces brigades ainsi que celle de Gramat sont comprises dans la liste de celles devant être démontées au plus tard le 1<sup>er</sup> avril 1932. »

## CAHORS

### LES AMIS DU BEAU VIEUX QUERCY

### SOIREE DU 24 NOVEMBRE

Deux amis rencontrés nous ont posé cette question :

— Pourquoi nous donnez-vous cette année la même « soirée régionaliste » que l'année dernière ?

A quoi nous avons répondu :

— Mais pas du tout ! Non seulement elle n'est pas « la même » mais encore elle est entièrement différente. Le programme en est changé d'un bout à l'autre. C'est une autre cause, ce sont d'autres poèmes, ce sont d'autres chansons ! La poésie française peut fournir matière à d'innombrables soirées dont chacune soit tout autre que les précédentes ou les suivantes. Il en est de même du répertoire régionaliste. Il est assez riche, assez vaste et assez varié pour qu'on y puise toujours sans se répéter jamais. C'est le cas de la soirée du 24 novembre qui ne réédite rien de ce qu'on a entendu l'année dernière.

Nous avons tenu à répéter ici ce que nous avons dit à ces amis en ajoutant qu'avec un causeur comme Armand Pravel parlant de grands poètes, avec des artistes comme Mlle Juliette Dissel, Mme Germaine Marsac et Mme Laurence d'Hour, on est assuré que les interprètes seront dignes du sujet et qu'ils feront passer à leur auditoire une soirée d'un agrément charmant et précieux...

Le Comité.

## ET LE VIN ?

Le groupe viticole de la Chambre s'est occupé dans sa dernière réunion de la crise de la viticulture.

Après la baisse du prix du bétail, il est normal que l'on parle de la baisse du prix du vin.

Le bétail ne se vend pas et la viande de boucherie est achetée au prix fort par les consommateurs.

Le prix du vin a diminué, à la propriété, dans des proportions exagérées, et le litre de vin est vendu plus cher qu'à l'époque du phylloxera.

Or, la récolte du vin est supérieure, cette année, à la récolte de l'année dernière qui, pourtant, fut bonne. Le groupe viticole de la Chambre dans un ordre du jour qu'il a voté déclare :

« Le groupe viticole appelle l'attention du gouvernement sur les exagérations du prix de vente au détail du vin dans un grand nombre de villes de toutes les régions de France. »

« Alors que le prix du vin a diminué à la production, depuis le mois de juillet, dans une proportion variant de 0 fr. 75 à 1 franc par litre, la baisse au détail dépasse rarement 0 fr. 50 et très souvent est encore plus faible et quasi-nulle. »

Il est certain que si les propriétaires ont réalisé quelques bénéfices, au cours des années précédentes, ils ne peuvent pas en dire autant depuis bientôt 2 ans.

Les consommateurs, à leur tour, sont loin de pouvoir établir des économies dans leur budget.

Le groupe viticole de la Chambre sera-t-il plus heureux pour amener une diminution du prix du vin que les Commissions qui tentent de provoquer la baisse du prix de la viande de boucherie ? Hélas !

## Union Française pour le Suffrage des Femmes

Le groupe cadurcien fait circuler à Cahors et dans le département une pétition en faveur du désarmement.

De grandes associations féminines internationales groupant ensemble 40 millions d'adhérentes ont décidé, cette année, à Genève, que les femmes prendraient, en tous pays, la tête du mouvement en faveur du désarmement.

D'un commun accord entre les grandes associations féminines françaises la liste suivante a été arrêtée : « Les soussignées, d'accord avec les grandes associations féminines internationales qui représentent plus de 40 millions de femmes, expriment leur profonde satisfaction de la convocation à Genève, en février 1932, de la Conférence du Désarmement. »

« Considérant que le Traité de Versailles a désarmé certaines nations pour amener un désarmement général, selon la promesse solennelle contenue dans l'article 8 du Pacte de la Société des Nations ;

« Considérant que les Etats signataires du Pacte Briand-Kellogg ont répudié à tout jamais la guerre comme moyen de régler leurs conflits ;

« Considérant que le succès de la conférence est indispensable pour raffermir la confiance, améliorer la situation économique mondiale et enrayer la dangereuse course aux armements qui entraînerait fatalement le monde vers de nouvelles catastrophes ;

« Adjurent les membres de la Conférence du Désarmement de ne pas décevoir la grande espérance des peuples et de ne pas se séparer sans avoir décidé une première et importante réduction des armements. »

Toutes les listes de pétition signées en France seront présentées en même temps à la Conférence du Désarmement comme représentant les différentes nuances de l'opinion pacifiste de notre pays.

Chacune de vous aura donc à cœur de contribuer à ce grand mouvement d'ensemble, non seulement en donnant sa signature, mais encore en recueillant avant le 15 décembre, celles du plus grand nombre possible d'hommes et de femmes de vos connaissances (On peut signer à partir de 18 ans).

Demandez les feuilles de pétition : A Cahors, Union Française du Lot pour le Suffrage des Femmes : Mme Cassan, secrétaire, 20, avenue Jaurès.

à Paris (5<sup>e</sup>), 12, rue Guy-de-la-Brosse, ou 24, rue Pierre-Curie (5<sup>e</sup>).

en envoyant de quoi couvrir les frais de poste, 15 centimes pour 50 grammes.

### Police

Vendredi soir a eu lieu le concours pour un emploi d'agent de police à Cahors. M. Mourgues, de Bovilla, a été reçu.

### P. O.

M. Rey, chef de station du P. O. à Lurzech est nommé à Belvès (Dordogne).

### Obsèques

Nous avons appris avec un vif regret la mort de Mme Passols, décédée à Cahors, en son domicile, rue Louis Deloncle, le 20 novembre à l'âge de 62 ans.

Mme Passols était la veuve du regretté M. Passols qui fut pendant de longues années commandant du bureau de recrutement de Cahors, dont de nombreux Cadurciens ont gardé le meilleur souvenir.

Les obsèques de Mme Passols ont été célébrées, dimanche, au milieu d'une nombreuse assistance, qui a manifesté à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à M. Georges Passols, rédacteur principal au Gouvernement de l'Algérie, à Mme Passols, à Mlle Passols, à la famille nos bien sincères condoléances.

### Accident

M. Boulet, camionneur chez M. Pouget, s'est blessé à la main droite, en déchargeant un radiateur.

### Après l'accident

Nous avons relaté l'accident dont M. Savy, électricien à Albas, avait été victime. Transporté à l'hôpital de Cahors, M. Savy a reçu les soins nécessaires par son état, qu'il n'était pas grave. M. Savy a quitté l'hôpital et a rejoint son domicile.

Nous lui adressons nos vœux de complet rétablissement.

### Auto contre auto

Une auto pilotée par M. Manet, négociant à Périgueux est entrée en collision avec la voiture pilotée par M. le docteur Blanchet, dans un virage au lieu dit de Brocard, près de Marminiac. Les dégâts ont été purement matériels.

### Auto contre cycliste

Dimanche matin, vers 11 h. 1/2, une auto venant de la rue Foch, déboucha sur le Boulevard, lorsqu'en face du magasin de coiffure de M. Piède, arrivait un cycliste qui n'était pas le temps de se garer.

L'auto heurta le vélo et le cycliste fut précipité sur le sol. Il ne fut, heureusement, que de légères contusions. Mais la bicyclette fut démolie et des bouteilles qui se trouvaient dans un sac sur la bicyclette, furent cassées.

### Auto contre moto

Samedi, M. Vidal passait en moto, à Figeac, lorsqu'il heurta une auto et fut projeté sur le sol. Il a reçu des contusions qui sont sans gravité.

## Fête de la Sainte-Cécile

### AVENIR CADURCIEN

L'« Avenir Cadurcien » et la « Diane Cadurcienne » ont célébré, dimanche, la fête de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens et des chanteurs.

Comme les années précédentes, elle fut célébrée avec éclat. Le temps même a favorisé cette fête, ce qui permit aux Cadurciens de se rendre sur les Allées Fénelon pour aller entendre l'excellent concert donné par les deux sociétés.

Le programme était composé de bonne façon et il fut exécuté avec le brio habituel par les musiciens.

Les auditeurs apprécièrent tous les morceaux qui furent joués. Les deux solistes, MM. Mercier et Rougier dans « Les Cloches de Corneville », obtinrent un vif succès. Le défilé avec tambours et clairons qui clôtura le concert permit au public de constater la virtuosité des jeunes clairons et tapins.

### Le banquet

Mais la fête de la Sainte-Cécile ne pouvait pas se borner à un simple concert.

Aussi bien, musiciens, tapins et clairons se réunirent en un banquet fraternel à l'Hôtel du Midi, le soir à 7 heures.

A l'heure fixée, les convives étaient à leur place autour des tables décorées et bien garnies.

M. Orliac présidait cette réunion. A ses côtés, se trouvaient MM. Coulaud, représentant M. le Préfet du Lot, Salanié, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Lacoste, ancien Directeur de l'« Avenir Cadurcien », Dablanc, ancien secrétaire général de la mairie, Rivière, directeur de l'« Avenir ».

Le menu, fort bien composé, fut du goût de tous les convives ; les jeunes de la « Diane » firent honneur aux plats et leur gaieté anima ce repas dont nous félicitons le directeur de l'Hôtel du Midi, M. Paulhac.

Au dessert, il y eut les toasts traditionnels. M. Coulaud adressa ses remerciements, ses félicitations aux musiciens de l'« Avenir », aux jeunes membres de la « Diane ». Il n'oublia pas M. Rivière, leur dévoué directeur.

M. Salanié, au nom de la municipalité, adressa à son tour, des félicitations aux deux sociétés qui jouissent, avec raison, des sympathies de la population. Il les assura de la sollicitude, comme par le passé, du conseil municipal.

M. Orliac remercia les invités. MM. Coulaud, Salanié, la presse d'avoir bien voulu se rendre à cette fête. Il tient à saluer M. Lacoste, qui pendant de longues années dirigea avec le beau talent que l'on sait l'« Avenir Cadurcien. Il dit combien tous les membres de l'« Avenir », de la « Diane », tous les amis de ces sociétés ont été heureux de voir dans cette réunion, M. Rivière que la maladie a retenu pendant quelques semaines, loin de ses chers musiciens.

Tous les discours furent chaleureusement applaudis et de vigoureux bans furent battus.

Après le banquet, les convives se rendirent au Café Tivoli pour déguster un délicieux moka et pour entendre chansons et monologues.

Aux organisateurs de cette belle fête, nous adressons nos bien sincères remerciements et nos vives félicitations.

### Orphéon de Cahors

L'Orphéon de Cahors a célébré dimanche soir, la fête de la Sainte-Cécile, en un banquet fraternel qui a eu lieu à l'Hôtel Laroche.

Tous les orphéonistes assistaient au dîner qui fut superbement servi. Un menu de choix fut servi auquel, évidemment, tous les convives firent honneur.

La plus franche camaraderie ne cessa de régner durant tout le repas pour lequel M. Laroche fut félicité.

Au dessert, M. Lacaze, président, dans une excellente allocution, leva son verre à la prospérité de l'Orphéon, à la santé de tous les membres et à M. Barreau, leur dévoué directeur qui, en quelques mots, remercia à son tour, M. Lacaze et but à la santé des convives.

La soirée se clôtura au Café de la Promenade où monologues et chansonnettes furent écoutées et applaudies.

### TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 20 novembre 1931. — Vagabonds. — Coste, 49 ans et Duclercq 45 ans, sont condamnés pour vagabondage à 48 heures de prison avec sursis.

Mendicité. — Le tribunal confirme le mandat de dépôt délivré contre le nommé Herman, arrêté pour mendicité et défaut de carnet anthropométrique.

### Une querelle

Une querelle s'est produite entre des habitants de la commune de Saint-Chamard, au sujet d'un pot. La querelle paraissait devenir grave : une rixe était à craindre. M. le Maire intervint et put ramener le calme parmi les querelleurs.

## LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON : 14 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

## Les Sports

### AVIRON CADURCIEN

Le premier mot de cet article sera pour remercier le public pour son empressement à répondre à l'appel du Comité de l'Aviron Cadurcien. La chambre a dépassé les pronostics les plus favorables émis au cours de la semaine passée après la désastreuse exhibition de Marango.

En plus de ces remerciements, le public mérite de sincères félicitations pour sa belle tenue sportive qui a fait l'admiration des joueurs visiteurs et de leurs supporters et qui est un encouragement précieux pour nous.

Le Comité de Rugby de l'Aviron Cadurcien a également à féliciter et à remercier M. Lemonsu, l'excellent arbitre qui a dirigé avec tant de maîtrise et de compétence cette partie de championnat. M. Lemonsu a bien mérité d'être spontanément porté au vestiaire sur les épaules des spectateurs, car il ne faut oublier personne, le Comité des Pyrénées a droit à notre gratitude pour nous avoir envoyé M. Lemonsu et les joueurs ont droit également à notre admiration pour la conduite loyale et courtoise qu'ils ont observée au cours de cette importante partie.

Si vous le voulez bien, parlons un peu du match.

Il se résume en peu de mots. Une belle ligne d'avants homogène et athlétique, parfaitement commandée par Laborde, a dominé le lot des joueurs. Accrocheuse et rapide, elle a mis plusieurs fois nos buts en danger et a alimenté sans arrêt des lignes arrières, qui n'ont pas eu de chance. Peut-être est-ce le jeu personnel des centres qui a éloigné la chance de l'équipe toulousaine. Carbarier fut un arrière excellent.

Du côté cadurcien, la ligne d'avants, sous l'impulsion d'Ilbert, a fait le maximum devant des adversaires nettement supérieurs en taille, en poids et en technique. Nous avons vu avec plaisir, malgré ce gros handicap, sortir le ballon presque à égalité pour nous à la mêlée fermée. Mais la mêlée ouverte n'est pas encore jouée dans les règles de l'art. Le ballon ne s'éloigne pas assez vite du paquet.

En lignes arrières, la nouvelle formule est à revoir. Toutefois nous reconnaissons que ce sont elles qui, sur superbe contre-attaque partie de nos 40 mètres amorcée magistralement par Ferrand et bien soutenue par Condere, a permis à Taurines d'inscrire 3 points au score cadurcien. Le beau coup de botte de Marty méritait bien les 2 points qui y étaient attachés, mais la chance à ce moment-là nous a été contraire.

Le résultat 6 points au F.-C. T. contre 3 à l'A. C. ne reflète pas la physionomie de la partie. Plusieurs essais ont été marqués in extremis de part et d'autre, et, en toute franchise, la victoire devait rester à nos visiteurs.

Le Comité.

Convocations. — Mardi à 20 h. 30, au siège, réunion du Comité de Rugby. — Jeudi à 20 h. 30, au siège, entraînement de tous les équipiers ; préparation du match contre le Gallia-Club Toulousain.

Section de Gymnastique. — Les jeunes sont informés que les cours d'Education Physique ont commencé depuis le 1<sup>er</sup> courant sous la Direction de Monsieur Campos Moniteur.

Les séances ont lieu à la salle de gymnastique (caserne Canrobert), le mardi et le vendredi, de 20 h. 30 à 21 h. 30.

Les jeunes gens désirant profiter de ces leçons sont priés de se présenter à l'une des séances indiquées ci-dessus.

A TERROU.

Basket-ball. — Dimanche dernier, 15 novembre, s'est déroulée à Terrou, un match de Basket entre la société scolaire de Terrou et celle de Gramat. Un public nombreux venu pour s'assimiler les finesses de ce jeu garnissait les tribunes. Les équipes en belle forme et de force équivalente s'en allèrent dos à dos, chacune d'elles ayant marqué 14 points.

Albas

Félicitations. — Les très nombreux amis que compte à Albas M. le docteur Rougier, nous prient de lui adresser, en leur nom, leurs plus chaleureuses félicitations au sujet de sa promotion récente au grade d'Officier de la Légion d'Honneur.

Service de presse d'autant plus agréable à remplir quand il s'agit d'adresser un hommage aussi mérité. A sa haute distinction professionnelle, M. le docteur Rougier ajoute des vertus démocratiques qui lui valent l'estime de tous et particulièrement des déshérités du sort ou de la fortune, contraints à faire appel à son talent de chirurgien.

Quant au dévouement à la chose publique, nul ne peut contester que depuis qu'il représente le canton de Luzech au Conseil Général, son action vigilante à tout a fait bien servi les intérêts de toutes nos communes sans exception.

Les félicitations qui vont d'Albas à M. le docteur Rougier, ne sont très certainement qu'un écho de la gratitude du canton de Luzech à son élu.

Douelle

Déclarations de vin. — Il a été reçu à la mairie 200 déclarations de récoltes qui, pour une superficie de 217 hectares, accusent une production de 7.083 hectolitres dont 580 avec appellation d'origine de « vin de Cahors ».

La récolte, sans être ni abondante, ni déficitaire, est moyenne. Les vins sont, en général, excellents, tant au point de vue degré alcoolique que couleur.

Sieux

Notre école. — Notre école vient d'être pourvue d'un matériel neuf. Il était temps, car celui existant jusqu'ici datait de plus d'un siècle ; il n'offrait, par conséquent, aucun des éléments d'hygiène désirables aux écoles bien tenues.

Duravel

Démonstration pratique sur la récolte des fruits. Samedi à 10 heures, a eu lieu dans la salle des fêtes de la Mairie, la séance de démonstration qui avait été annoncée, il y a quelques jours.

La parole a été d'abord donnée au directeur des Services agricoles du Lot, M. Gay, qui présente à l'auditoire MM. Michel, Président de la Chambre Syndicale des Commissionnaires de Paris ; Cauvin, vice-Président des mandataires aux Halles de Paris et l'Agent technique du P.-O. (partie commerciale).

M. Michel, en termes éloquentes, a parlé de la concurrence étrangère sur nos marchés de fruits, fait connaître les causes de cette concurrence et donne les moyens d'y remédier, notamment, en cultivant, cueillant et expédiant de beaux fruits, bien présentés, bien calibrés.

M. Cauvin, après M. Michel nous a renseignés sur la façon de cueillir les fruits, de les trier, de les ranger en cagettes, du matériel le plus pratique et le plus économique à employer pour les expéditions et livraisons à la consommation.

Ensuite l'Agent technique de la Cie d'Orléans en termes clairs et précis donne des conseils sur la plantation, la taille des arbres, des péchers, les soins à leur apporter.

A l'instar de M. Michel, il s'est efforcé de bien pénétrer les arboriculteurs de ce principe qu'il faut mieux

faire que l'étranger, encore et toujours mieux, pour donner à nos fruits, pêches, fraises surtout, la renommée et la prépondérance que le chasselas de nos régions a acquises sur nos grands marchés des principales villes de France.

A l'issue de la Conférence, ces messieurs se sont mis à la disposition de ceux qui désiraient obtenir des renseignements complémentaires sur le sujet qui venait d'être traité avec méthode et haute compétence.

Espérons que ces conseils seront suivis et feront de notre coin un centre de rapports fruitiers appréciables et enviables.

Soturac

Déclarations de vin. — 152 propriétaires ont déclaré, à la mairie de Soturac, 3.681 hl. 70 de vin dont 26 hectolitres de blanc et 158 hl. 40 de vin de Cahors, le tout pour une superficie de 167 ha. 35.

En 1930, 178 propriétaires avaient déclaré 4.943 hectolitres. Il y a donc une diminution de 1.261 hl. 70 par rapport à l'an dernier.

Les vins sont de bonne qualité.

Arondissement de Figeac

Puybrun

Timbre antituberculeux. — Le Comité d'Hygiène Sociale et le Comité du Timbre antituberculeux invitent la population de Puybrun à venir assister à la Conférence sur « la Tuberculose et le Timbre antituberculeux » qui sera faite, avec accompagnement de cinéma, le samedi 28 novembre 1931, à 20 h. dans la salle d'école par M. le docteur Fourgous.

Cajaro

Une intéressante réunion. — Les démonstrations de triage et emballage des fruits, organisées dans la vallée du Lot par la Compagnie d'Orléans, en collaboration avec la Direction des Services Agricoles, se déroulent avec succès. Les agriculteurs sont venus très nombreux à la réunion qui s'est tenue à Cajaro sous la présidence de M. Andrieu, Maire.

Sur la demande de cette Compagnie, les Chambres syndicales des commissionnaires et mandataires en fruits et légumes du marché parisien ont bien voulu désigner l'un des Présidents, M. Michel ; l'autre M. Cauvin, qui ont clairement exposé les conditions essentielles à observer dans la préparation de nos fruits à la vente.

Les questions de cueillette, triage, présentation et emballage des fruits, etc., furent l'objet d'exposés particulièrement documentés. Des fruits faciles, présentés dans des emballages, suivant les conclusions récemment adoptées par le Comité de la standardisation, permirent aux distingués confrenciers de montrer d'une façon pratique les différentes phases de la préparation de nos fruits à la vente.

Les questions de vente proprement dite, l'influence grandissante des importations étrangères, la nécessité d'un travail organisé à la production comme à l'expédition complètent très heureusement ces causeries.

Dans une courte allocution, le représentant de la Compagnie souligna l'intérêt qui s'attache à l'adoption immédiate par les producteurs et expéditeurs, des méthodes rationnelles de cueillette, triage, emballage et présentation des fruits suivant les conseils donnés par MM. Michel et Cauvin.

M. Andrieu, au nom de tous, félicita les confrenciers et remercia la Compagnie d'Orléans qui, d'accord avec la Direction des Services Agrico-

les, souligna-t-il, poursuit avec méthode et succès sa propagande en faveur de la culture et du commerce de la pêche dans la vallée du Lot.

Terrou

Basket-ball. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Arondissement de Gourdon

Gramat

Notre foire. — Notre foire du 20 novembre fut assez bien favorisée pour une saison d'automne. Beaucoup de forains, mais les bestiaux subissent la crise de la « baisse ».

Les noix sont au prix de 20 francs le double-décaltre.

Banquet. — Vendredi a eu lieu à l'hôtel de Bordeaux un dîner en l'honneur de M. Mazet, le sympathique maire de Gramat, à l'occasion de sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

M. Orliac, conseiller général et les membres du Conseil Municipal étaient présents à ce banquet, qui fut une vraie manifestation de sympathie à l'égard de M. Mazet, auquel nous renouvelons nos bien vives félicitations.

Payrac

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Léon Pachet, décédé à l'âge de 80 ans.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Obsèques. — Mardi ont été célébrées les obsèques de Mlle Jouvès ; décédée à l'âge de 34 ans, et mercredi, celles de M. Penchenat, décédé à l'âge de 64 ans.

Les obsèques de ces regrettés ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné de vives sympathies aux familles auxquelles nous adressons nos sincères condoléances.

Salviac

Accident. — M. Léon Auzelly, propriétaire du café de la Poste à Salviac, a fait une chute malencontreuse en voulant remonter une pendule.

Dans la chute, il s'est foulé le poignet gauche. M. le Docteur Cambornac, appelé a prescrit un repos de 8 jours.

Nos meilleurs souhaits de prompt rétablissement.

Accident d'automobile. — Ces jours derniers M. L..., electricien à Cahors rentra chez lui, venant de Salviac, à 10 h. 30 du soir. Arrivé au virage réputé à juste titre comme très dangereux de Bourboux, en voulant éviter une motocyclette notre chauffeur dérapa et capota dans le pré de M. Combarel. Aux cris poussés par M. L... qui appelait à l'aide, MM. Balme, Vielmon, Lapaze, Calvet, propriétaires à Cabelève se rendirent sur les lieux de l'accident et dégagèrent l'infortuné automobiliste de ce mauvais pas.

Plus de peur que de mal ; dégâts matériels seulement. Le motocycliste cause directe de l'accident ne daigna pas s'arrêter et secourir M. L... On a pu d'ailleurs établir son identité.

Thédirac

Accident de bicyclette. — Le jeune Laurent François, du Causse de Saint-Martin, rentra à Thédirac à bicyclette en portant une niche de pain sur son vélo ; à mi-côte, on ne sait comment, la machine dérapa et notre jeune homme tomba lourdement sur le sol.

Par un heureux hasard M. le docteur Cambornac, de Salviac, passa sur les lieux et à l'aide de voisins releva le blessé qui fut conduit chez ses parents par le docteur, qui lui donna les soins

nécessités par son état. Le jeune François a été blessé à l'épaule gauche mais son état n'inspire aucune inquiétude.

Vayrac

Remise de décoration. — Mardi, M. Mouchagues, maréchal des logis chef de gendarmerie et M. Vitrac, gendarme, de la brigade de Vayrac se sont rendus au domicile de M. Louis Treil, auquel ils ont remis la médaille militaire.

M. Louis Treil, ancien combattant, a été 3 fois blessé et a été l'objet de plusieurs citations.

La médaille militaire qu'il reçoit aujourd'hui lui était bien due.

Le déficit des Chemins de Fer

Nous recevons avec prière de la publier cette nouvelle lettre de l'Association des actionnaires et obligataires des chemins de fer français aux députés, que nous donnons ci-dessous à titre documentaire :

Le Parlement, dès sa rentrée, se trouve en présence du grave problème du déficit des chemins de fer, qu'il lui est impossible d'éduer plus longtemps.

Par une lettre en date du 13 juillet dernier nous vous avons fait part de l'émotion légitime des porteurs de titres de chemins de fer.

Depuis l'envoi de cette lettre, la situation des chemins de fer, comme il était facile de le prévoir, n'a fait qu'empirer. Le déficit qui était, pour l'exercice 1930, de 1.774 millions, ne cesse de s'accroître. Depuis juin, cette progression est de 240 millions par mois, ce qui fait prévoir qu'à la fin de l'exercice 1931, le déficit global sera de l'ordre de 5 milliards.

Nous n'évoquerons pas une fois de plus les causes de ce déficit que nous avons clairement définies, non plus que les moyens propres à rétablir l'équilibre des réseaux. Ces moyens ont été indiqués par M. Fournier, sous-gouverneur de la Banque de France, puis par le Conseil supérieur des chemins de fer, et enfin par la Commission de techniciens nommée par M. Pierre Laval. Leurs conclusions ont été concordantes.

Il appartient aujourd'hui au gouvernement, qui s'est entouré de tous les avis nécessaires, de prendre, en connaissance de cause, les décisions qui s'imposent.

Mais nous tenons à rappeler qu'il est indispensable que, dès la rentrée, le Parlement vote les articles concernant les chemins de fer, qu'il avait disjoint à la fin de sa dernière session, et qu'il les complète, de façon à permettre aux réseaux de se procurer les ressources dont ils ont besoin pour faire face au déficit que le gouvernement leur a demandé de couvrir par l'emprunt et pour pouvoir, à défaut de recettes suffisantes, payer leurs agents, leurs entrepreneurs, leurs fournisseurs, ainsi que les sommes qu'ils doivent à leurs obligataires et actionnaires.

Déjà le refus par le Parlement de voter, le 30 juin dernier, les dispositions proposées par le gouvernement, a eu pour effet d'amener les réseaux à ajourner certains travaux, cependant utiles, et à ralentir leurs commandes, ce qui a forcé certains établissements à licencier des ouvriers ou à réduire les heures de travail. Cette situation ne pourrait que s'aggraver si le Parlement tardait à fournir aux réseaux les moyens de financer leurs travaux et leurs commandes. Le moment serait bien mal choisi pour aggraver le chômage. En défendant leurs intérêts, les actionnaires de chemins de fer et de l'Etat lui-même ont donc également les intérêts de l'Etat qui ne manqueraient pas de voir le recouvrement des rentrées budgétaires compromises par une aggravation de la crise industrielle et économique.

Si le déséquilibre des finances des réseaux est devenu préoccupant, cela tient à ce que, comme le disait dans un rapport récent M. le Sénateur Jeanneney, la Convention de 1921 « n'a pas été obéie ». Celle-ci a prescrit les mesures à prendre pour maintenir l'équilibre financier des réseaux. Non seulement ces mesures n'ont

pas été appliquées pour éviter le déficit du dernier exercice, mais dix mois après sa clôture, et la constatation du déficit, ces mesures n'ont pas encore été prises. Bien plus, le gouvernement a été mis dans l'impossibilité d'exercer ses prérogatives et, par là, la situation des chemins de fer a été singulièrement aggravée.

Nous aimons à penser que, plus complètement éclairé sur cette situation, le Parlement ne tardera pas à adopter les mesures qui conviennent, et à laisser au gouvernement le soin de prendre, sous sa responsabilité, celles qui sont de son ressort.

Quant à nous, nous entendons que soient respectés les droits que nous tenons d'un contrat approuvé par le Parlement. Le principe du respect des contrats est à la base de toute vie sociale. Il ne va à l'encontre d'aucune préférence de doctrine ou de parti. Il n'est pas douteux, en particulier, que les adversaires du système de la concession ont eux-mêmes intérêt à ce que l'Etat n'entre pas, au moment où les concessions des Compagnies prendront fin, en possession d'un réseau qui serait devenu sans grand valeur parce qu'il aurait été plus ou moins ruiné par les moyens de transport concurrents, favorisés par l'Etat lui-même, et parce que la boule de neige des déficits aurait grossi d'année en année.

Tant que la Convention de 1921, dont nous persistons à penser qu'elle s'est révélée plus profitable aux intérêts de l'Etat qu'à ceux des porteurs de titres, ne sera pas parvenue à son terme, il faudra l'appliquer régulièrement si l'on ne veut pas tomber rapidement dans le désordre et semer des ruines dans le pays.

Nous demandons au gouvernement de prendre ses responsabilités ; nous vous demandons, Monsieur le Député, de prendre également les vôtres, et, persuadés que les Pouvoirs publics ne tarderont pas à rétablir la situation des chemins de fer en tenant compte des droits de millions de Français dont les intérêts sont liés à leur fonctionnement régulier et à l'exécution loyale des contrats passés entre l'Etat et les Compagnies, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

DÉPÊCHES

Paris 11 h. 20.

Elle avait avalé un os de poulet. Lya de Putti, artiste de cinéma, a subi à l'hôpital, une grave opération chirurgicale. On lui a extrait un os de poulet qui s'était arrêté dans sa gorge.

Banquier condamné

De Londres. — Lord Kysant, ex-président du Conseil d'administration des grandes compagnies de navigation, condamné récemment à 10 ans de prison, a été transporté à l'hôpital pour être opéré d'un ulcère à l'estomac.

Au comité des banquiers

De Londres. — Le « Daily Telegraph » annonce que M. Luther, président de la Reichsbank, représentera l'Allemagne au Comité des banquiers s'occupant de la question des crédits à court terme accordés par l'étranger au Reich.

A la Chambre

La Chambre, ce matin, a voté par 440 voix le projet de loi relatif au régime fiscal des valeurs mobilières et des sociétés.

A VENDRE

5 CV. Citroën Torpéo 4 places Peu roulé

Excellent état mécanique, pneus neufs, peinture et aspect comme neuve, 6 roues ; nombreux accessoires. Affaire unique. Pressé. S'adresser : Sarrazin, journaux, Cahors

C'est avec les Pilules

Pink que vous parviendrez à surmonter la sensation de lassitude et de malaise que vous éprouvez. C'est, en effet, parce que la qualité nutritive de votre sang est devenue insuffisante que l'intégrité de vos forces est compromise. Et c'est précisément en prenant des Pilules Pink

que vous reconstituerez la richesse de votre sang en globules rouges, en hémoglobine et en éléments vivifiants. Quelques jours seulement après avoir commencé la cure des Pilules Pink vous vous sentirez déjà plus dispos, plus actif, plus vivant. Vous aurez meilleur appétit, vos digestions seront plus régulières et vous dormirez mieux aussi.

Les Pilules Pink donnent du sang, retrempe les nerfs et stimulent puissamment toutes les fonctions de l'organisme. Avec cette précieuse médication, vous avez la certitude de reconstituer très promptement le bon état de votre santé.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : P. Baret, 23, rue Ballu, 8 francs la boîte, 45 fr. les six boîtes, plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte.

QUAND UNE FEMME EST MENACÉE PAR LES DOULEURS

elle est menacée dans sa joie de vivre. C'est pourquoi il ne faut pas laisser le mal empirer, il faut arrêter quand il en est temps encore, l'envasement de l'organisme par l'acide urique et ses dérivés. Un médicament nouveau, le Gandol, permet heureusement aujourd'hui d'arrêter dans le sang, les muscles et les reins, la production exagérée de l'acide urique. Le Gandol est le dépuratif spécifique des arthritiques et sous son action bienfaisante, les douleurs, l'enflure, la gêne musculaire, disparaissent graduellement. Pour 10 jours de traitement, le Gandol en cachets (sans ennui pour l'estomac), vaut 12 fr. 75. Phie Orliac à Cahors.

500 Fr. p. mois à Hommes ou Dames dem. part. même dans villages p. vente CAFES TORRETIERS au détail avec ou sans PRIMES. Etablissements NAPOLÉON QUILICI, Salon (Bouch. du Rh.).

ETUDE DE M. R. SEGUY Licencié en droit Avoué à Cahors, 1, rue St-Pierre

EXTRAIT

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Cahors le vingt-neuf octobre mil neuf cent trente et un, enregistré et signifié à avoué et à partie.

Entre : Madame LUGOL Séraphine, épouse de LUGOL René-Eugène, sans profession, avec lequel elle demeure à Cahors, boulevard Gambetta,

Et : le dit Monsieur René-Eugène LUGOL, sans profession, demeurant à Cahors, boulevard Gambetta,

Il appert que la séparation de biens a été prononcée d'entre les époux, à la requête et au profit de la femme.

Cahors, le 21 novembre 1931. Pour extrait : Robert SEGUY.

ON DEMANDE

UNE FEMME DE MENAGE pour 2 heures matin S'adresser au Bureau du Journal

Mercredi 25, Jeudi 26, Samedi 28 et Dimanche 29 (Matinée et Soirée)

PALAIS DES FETES

ATLANTIS

UN DRAME DE LA MER

PALAIS DES FETES

Feuilleton du « Journal du Lot » 73

PAR PEUR DE L'AMOUR ou UN MARIAGE SECRET par Louis d'ARVERS

DEUXIEME PARTIE XXXVII RUPTURE

— Vous ne niez pas que vous étiez ce soir au bosquet du Lac ?

— Non.

— Qui est cet homme ? demandait-il, perdant toute mesure et paraissant en proie à une telle colère qu'elle recula effrayée. Dites-moi son nom ?

— Je ne le peux pas, Lionel, c'est impossible, mais par pitié, ne criez pas autant et gardez pour vous seul ce mortel secret.

— Ah ! naturellement, vous avez peur de votre père ? fit-il avec un mépris hautain, mais rassurez-vous, ce n'est pas par moi qu'il connaîtra votre indignité. Je le laisserai découvrir ce que vous êtes, comme je l'ai découvert moi-même ! Je veux seulement le nom de cet homme et par Dieu ! devrais-je aller jusqu'au bout du monde...

lamentable émoi qu'il dut lutter contre la pitié qu'elle lui inspirait.

— Ah ! Lionel, implora-t-elle, faites-moi confiance, croyez-moi, ne soyez pas si cruel. Je suis innocente, mais je ne peux rien dire d'autre.

Les petites mains blanches se tortaient, témoignait d'une insurmontable angoisse, et la voix lamentable ne pouvait que répéter :

— Croyez-moi, Lionel, par pitié, croyez-moi, et ne cherchez pas à savoir.

— Vous ne pouvez tout de même pas attendre de moi une si naïve crédulité ! Si cet homme est un ancien amoureux, avouez-le moi tout de suite. Si votre rendez-vous de ce soir peut avoir une explication honorable, donnez-la moi !

— « Je ne peux pas », dit-elle, se détournant désespérée.

— Naturellement ! « vous ne pouvez pas ! » Parbleu, vous seriez fort en peine de vous défendre ! Les beaux yeux de Nicole qui se fixèrent sur les siens en muette supplication exprimaient tant de loyale fierté et de franchise qu'en tout autre moment, il en aurait été ému et l'aurait cru sans insister. Mais il était à demi fon de jalousie, et « il avait vu ».

— Dites-moi son nom, répéta-t-il, soyez franche au moins en cela ! Dites-moi qui il est et ce que vous alliez lui dire en si grand mystère. Je pense que je n'outrai-passe pas mes droits de fiancé en exigeant cela !

— Je vous ai dit que je ne peux pas vous répondre sur ce point, fit-elle d'une voix éteinte.

— En ce cas, je quitterai Eton-Court demain matin pour ne plus revenir.

C'était trop pour la malheureuse enfant qui avait subi tant d'émotions depuis quelques heures, elle cacha sa tête dans ses mains et il entendit un sanglot s'étrangler sur ses lèvres. Quelques minutes passèrent avant qu'elle eût la force de relever les yeux sur lui et de pouvoir reprendre la parole :

— Croyez-moi, Lionel, implora-t-elle, au nom de l'amour que vous avez eu pour moi, faites-moi confiance.

— A quoi bon ! Si vous pouviez vous justifier, vous le feriez maintenant. Le temps que je vous donnerais ne servirait qu'à vous donner le loisir de trouver un mensonge vraisemblable. Non merci !

Reprenez votre bague, ajouta-t-il, sortant d'une petite poche intérieure la perle délicate qu'il gardait en gage de sa promesse de fiancée. En vous la rendant, je vous rend votre parole ; vous êtes libre.

— Par grâce, Lionel, ne me quittez pas ainsi, supplia-t-elle, donnez-moi un peu de temps et je pourrai vous expliquer.

Mais il restait de glace. Il déposa la bague sur la table, se refusant de regarder, les tremblantes mains qui

se tendaient vers lui en si touchante imploration.

— J'attendrai jusqu'à demain, dit-il, se dirigeant résolument vers la porte.

Mais arrivé là il ne put se tenir de se retourner pour un dernier regard. Il vit le beau visage décomposé par la souffrance, et il dut reconnaître en lui-même, qu'aucun remords, qu'aucun sentiment de culpabilité ne se mêlait à cette souffrance.

Mais sa résolution était irrévocable ; il croyait sincèrement qu'en tant sa confiance, elle avait tué son amour.

— Ronald, dit-il, s'avancant vers les joueurs, une affaire importante m'appelle à Londres, je partirai demain.

— Entendu, mon cher, mais ne vous attendez pas trop, vous faites si bien parti de la famille maintenant que nous ne saurions plus nous passer de vous.

— Je vous écrirai dans quelques jours.

Ce disant, il alla vers la duchesse pour prendre congé d'elle.

— Comment ! si vite ? fit celle-ci vraiment surprise, et un peu peinée tandis que Béatrix et Arley s'avancèrent pour lui exprimer leurs regrets.

Il répondit en quelques mots brusques, semblant devenu soudain froid et distant.

Béatrix eut l'intuition que quelque chose allait de travers et que, peut-être, la mission dont elle avait

chargé Nicole pouvait être pour quelque chose dans ce changement.

Et comme sir Henry et Lady Lawrence se retirait, elle se déclara fatiguée pour avoir un prétexte à remonter chez elle un peu plus tôt et elle entraîna Nicole.

Restée seule avec Ronald, la duchesse montra son étonnement.

— Que peut-il être arrivé du côté de Lionel ? demanda-t-elle. Je le croyais amoureux de Nicole.

— Il l'est certainement et depuis longtemps, répondit Ronald avec un sourire. Mais il est impulsif et ombrageux. J'imagine que Nicole et lui ont eu une petite querelle, il reviendra dans quelques jours et tout s'arrangera.

— Dieu vous entende, mais ce n'est pas la seule question que je voulais vous poser, Ronald, la seconde est plus grave. Pardonnez-moi si je vous fait de la peine, mais la date du mariage de Béatrix est fixée et il est temps de savoir ce que vous ferez avec Liane ? Vous ne pouvez pourtant pas la priver d'assister sa fille en un tel jour ?

Ronald se leva et commença de marcher de long en large, comme il faisait toujours dans ses moments de grande émotion.

— J'y ai pensé, avoua-t-il. A vrai dire, depuis plusieurs jours, je ne pense à rien d'autre. Je sais qu'il serait cruel de ne pas l'appeler et ce serait d'autre part témoigner envers elle d'un manque d'égards que rien ne

justifie, mais, vraiment, mère, je n'ai pas le courage de me retrouver en face d'elle.

— Pourtant vous l'avez aimée et vous l'aimez peut-être encore.

— Pauvre Liane ! dit-il simplement, répondant à sa pensée plutôt qu'à la question de sa mère.

— C'est affreux de vivre en état d'hostilité, ou même d'inimitié avec n'importe qui, poursuivit la duchesse, mais avec sa propre femme, Ronald ? Avec la mère de ses enfants ! J'avoue que malgré ma tendresse pour vous, je n'arrive pas à vous comprendre, ni à vous excuser.

— Vous vous trompez en me croyant ennemi de Liane ! protesta-t-il vivement. Elle m'a cruellement offensé, elle m'a humilié de façon odieuse à Florence et je n'arrive pas à oublier.

— Parce que vous aimez encore, dit doucement la duchesse ; vous oublierez un jour, ou plutôt vous comprendrez mieux, j'en suis sûre et vous pardonnerez. Alors pourquoi pas tout de suite.

— Non, dit-il comme à regret, l'heure n'est pas venue pour moi de la revoir.

— Pourtant le mariage sera célébré dans quinze jours et vous devez être la tous les deux pour les enfants, pour le monde, et pour vous aussi Ronald, acheva-t-elle plus doucement.

— Nous en reparlerons, fit-il s'inclinant pour lui baiser la main en lui souhaitant une bonne nuit.

